

les années de fondation

chapitre 1 / 1963 - 1973



Le quartier du Noyer-Perrot, à Moissy-Cramayel,
sort de terre, en 1975.

repères

chapitre 2 / 1974 - 1983

1974

Création du Syndicat
communautaire
d'aménagement (SCA)
du Grand Melun.
Albert Bendelé,
maire de Cesson,
en est le président
du 24 juin 1974
au 29 avril 1975.

1974

La Mission d'études
et d'aménagement devient
l'Établissement Public
d'Aménagement de la Ville
Nouvelle de Melun-Sénart
(EPAMS), dirigé par
Pierre Point.

1974

Première campagne
de communication
"Melun-Sénart ville verte".

1975

Jean-Jacques Fournier, maire
de Moissy-Cramayel,
élu président du SCA de
Sénart-Villeneuve le 10 mars.

1975

Jean Malpel, adjoint au maire
de Melun, élu président du SCA
du Grand Melun du 29 avril
1975 au 28 avril 1977.

1975

Inauguration en octobre du Hall
d'information de Melun-Sénart
(la "Bulle" de Plessis-le-Roi)
à Savigny-le-Temple par
le ministre de l'Équipement,
Robert Galley.

1977

Albert Bendelé, maire
de Cesson, élu président
du SCA du Grand Melun
du 28 avril 1977
au 20 avril 1983.

1977

Ouverture du centre commercial
Boissénart le 5 avril.

1982

Jean-Jacques Fournier président
de l'Association Française
des Villes Nouvelles (AFVN).

1983

Loi du 13 juillet dite
"Loi Rocard" modifiant le statut
des agglomérations nouvelles.
Les SCA deviennent
des Syndicats d'Agglomération
Nouvelle (San). Melun-Sénart
passe de dix-huit à dix
communes ; deux en Essonne
(Saint-Pierre-du-Perray
et Tigery), huit en
Seine-et-Marne (Cesson,
Combs-la-Ville, Lieusaint,
Moissy-Cramayel, Nandy,
Réau, Savigny-le-Temple,
Vert-Saint-Denis).



Inauguration de la voie T 3, au sud de Moissy-Cramayel,
le 15 janvier 1982.

de la loi Boscher à la loi Rocard

chapitre 2 / 1974 - 1983

“ *Sénart est un peu en réserve.
Le temps de Sénart viendra.* ”

de la loi Boscher à la loi Rocard

chapitre 2 / 1974 - 1983

ROLAND PUIG - Dans quelles circonstances êtes-vous devenu président du SCA de Sénart-Villeneuve ?

JEAN-JACQUES FOURNIER - Le maire de Combs-la-Ville, le Docteur Lucien Peyriguère, avait été élu président de justesse, par 14 voix contre 13, le 21 décembre 1973, lors de la création du SCA et j'étais premier vice-président. Le Docteur Peyriguère n'était pas vraiment disponible. Le secrétaire général, Alphonse Denis, avait les coudées franches pour diriger à la fois la mairie de Combs et le Syndicat, mais ma présence le gênait. Il aurait préféré un vice-président de droite et, pour se débarrasser de moi, il fallait organiser de nouvelles élections au sein du comité syndical. Il a donc conseillé à Lucien Peyriguère de démissionner. À gauche, le calcul était simple : *"Il suffirait qu'il y en ait un qui change d'avis..."* Le jour de l'élection, le 10 mars 1975, nous avons pris notre bâton de pèlerin avec Paul Raban, lui pour convaincre un élu de Lieusaint ouvrier de la sucrerie, moi-même pour plaider ma cause auprès d'une agricultrice... Au moment du vote, il y eut une nouvelle fois 14 voix contre 13, mais dans l'autre sens et je fus élu président du SCA à la surprise générale.

- Cette élection procédait-elle des circonstances ou d'un réel projet politique pour la ville nouvelle ?

Les circonstances étaient bien entendu favorables mais ma candidature à la présidence du SCA n'était pas qu'une question d'opportunité. Depuis 1965, je m'étais pris de passion pour la gestion communale, la ville nouvelle, l'aménagement et le développement. À l'inverse, Lucien Peyriguère était médecin et je crois qu'il n'avait ni la possibilité, ni réellement l'envie de s'investir autant que moi dans la structure intercommunale. En 1965, je n'avais que 29 ans et j'estimais que la fonction de maire était réservée à des hommes plus âgés. Au fil du temps, je me suis dit : *"Mais finalement pourquoi pas ? J'en aurais la capacité et cela m'intéresse."* Lorsque le SCA a été créé, j'avais franchi le pas et j'en revendiquais la présidence.

- Quelles étaient les relations des deux principales communes, Combs et Moissy ?

Pendant longtemps, il n'y a eu aucune relation. Combs-la-Ville avait engagé son urbanisation beaucoup plus tôt que Moissy-Cramayel et, du fait des sensibilités politiques opposées, il n'y avait aucune volonté de travailler ensemble. En 1974,